

Association LOZERE HISTOIRE & GENEALOGIE

C 61 - Archives Départementales de Mende - Lozère -
texte intégral - daté du 1^{er} avril 1736 - relevé par Daniel Fossat

Sainte COLOMBE de MONTAUROUX

Etat des habitants de la paroisse de Ste Colombe de Montauroux pour servir à la
capita[ti]on.

Ste Colombe

Bon	Jean et Michel GIBERT père et fils	laboureurs
Médiocre	Jean BROUILHET et Guillaume VALENTIN son beaufils	laboureurs
Pauvre	Jacques AMBLARD infirme	mandiant
Médiocre	Mathieu AMBLARD journalier	laboureur
Médiocre	Jean MICHEL chargé d'enfants	lab[oureur]
	tisserand journalier	
Médiocre	Benoit BRUN rantier de Mad[emoise]lle DUCROS	journalier
Médiocre	Guillaume SOUCHON et Blaize CHAZAL son beaufils	journalier
	Joseph SUAU	lab[oureur]
	Blaize FAYARD	journ[ali]er
Pauvre	Paul MERLE charpentier infirme	
Médiocre	Vital et Jacques TEISSIER père et fils	journaliers
Pauvre	Pierre CHARDON	journalier
Pauvre	Le Berger dud[it] lieu	

La Brugeire

Médiocre	Claude MALET rantier de Jean GOUPIL	laboureur
	Jean BRULHES	ménager
Pauvre	Jacques AMBLARD médiocre	charpentier
Médiocre	Claude JOURDAN journalier	lab[oureur]

	Claude MALET	laboureur
Bon	Jean PORTIER et Jean DELMAS son beaux-fils journaliers	lab[oureur]
Médiocre	Vital (infirmes) et Anthoine TAULEMESSE père et fils journaliers	laboureurs
le Berger du lieu		

Le Monteil

Bon	Jean JOURDAN laboureur	ménager
Bon	Anthoine BRUN laboureur	ménager
Médiocre	Pierre et Grimal PEPIN père et fils	laboureurs
Pauvre	Jean BOÛET journalier	Lab[oureur]
Le berger des deux susd[its] villages		
Pauvre	Guillaume RANC journalier	Lab[oureur]
Médiocre	Jean TAULEMESSE laboureur	ménager
Pauvre	Estienne RICHARD	journalier
Pauvre	Jean CHAZAL	journalier
	Louis CHAZAL	jour[nalier]
Médiocre	Anthoine BRUN beaux-fils de Margueritte RICHARD veufve	jour[nalier]
	Jean FEIZANDIER	jour[nalier]
Le berger dud lieu		

Messieurs les Commissaires qui examineront le présent état voudront bien avoir labonté de faire attention que de tous les Laboureurs contenus dans led[it] état il n'y en a aucun qui est audela du labour d'une paire de bœuf que la plus grande partie d'iceux n'en ont que la moitié de meme des journaliers à proportion et qu'on ne peut taxer les médiocres que le tiers et ainsi des autres que la paroisse est fort petite et misérables, et que plusieurs paroisses voisines, bien plus nombreuses, payent cepend[an]t beaucoup moins de capita[ti]on

Nous prieur Curé et autres habitants de lad[ite] paroisse de Ste Colombe soub s[ig]ner attestons que le présent état a été fait et lû en présence du plus grand nombre de la communauté, es qu'il contient vérité fait le 1 avril 1736

Signatures : M Gibert ; Brun ; Villars prieur